

MOUVEMENT DÉPARTEMENTAL RENTRÉE 2019

Demande de bonification au titre de la situation familiale

Ce formulaire concerne les enseignants n'ayant pas obtenu satisfaction lors du mouvement inter-départemental et qui participent au mouvement départemental pour raisons familiales (Rapprochement de conjoint, autorité parentale conjointe, parent isolé). Il doit être transmis à la division du 1^{er} degré, accompagné des pièces justificatives nécessaires pour le 15 avril 2019 au plus tard par courriel (Ce.div1d22@ac-rennes.fr) ou par voie postale (DSDEN 22 – Division du 1^{er} degré – Centre Héméra – 8 bis rue des Champs de pies – CS 22369 22023 Saint-Brieuc Cedex).

Informations personnelles

NOM D'USAGE Nom de Famille :

Prénom : Date de naissance :

Adresse mail (indispensable) :

Adresse actuelle :

Téléphone :

Grade : Instituteur Professeur des écoles classe normale Professeur des écoles Hors Classe

Position administrative : activité disponibilité congé parental congé longue durée

Autre – précisez.....

En cas de position interruptive, indiquer la date de reprise d'activité prévue :

Affectation actuelle :

Téléphone :

Situation familiale

Marié(e) Pacsé(e) Concubinage Divorcé(e) Séparé(e) Célibataire Veuf(ve)

Enfants à charge :

NOM – Prénom	Date de naissance	Lien de parenté (fils, fille)



Motif de la demande

- Rapprochement de conjoint
- Autorité parentale conjointe - Rapprochement de la résidence de l'enfant à charge
- Parent isolé – Rapprochement d'une assise familiale

Barème obtenu au mouvement interdépartemental :

Zones géographiques souhaitées :

1. 2.....

Rapprochement de conjoint

Date de mariage ou de PACS :

Profession du conjoint :

Résidence professionnelle du conjoint :

Depuis le :

Durée de séparation (à compter de la titularisation) :

Pièces à joindre : - situation de famille (livret famille ou PACS)
- situation professionnelle du conjoint (contrat de travail – attestation d'exercice ou tout document justifiant de l'exercice d'une activité libérale)

Autorité parentale conjointe

Adresse du parent exerçant l'autorité parentale conjointe :

Pièces à joindre : - Décision de justice fixant la résidence de l'enfant et définissant les modalités du droit de garde ou de visite
- Pièce justifiant du domicile parent détenteur de l'autorité parentale

Situation parent isolé

Adresse de l'assise famille dont le rapprochement familial est souhaité :

.....

Lien familial :

Pièces à joindre : - Pièce justifiant de la situation de parent isolé
- Pièce justifiant du lien familial avec le parent isolé demandeur et l'enfant
- Pièce justifiant du domicile du lien familial dont le rapprochement est souhaité.

Fait à, le

Signature